SDIS 31 - Budget Principal

Service de Contrôle de Légalité

Acte n° : 2018-131 avec 1 pièce(s) jointe(s)

Date de décision : 08/10/2018

Objet : réglement temps de travail personnels en service hors rang

Nature : Délibérations

Matière : Fonction publique - Personnel titulaires et stagiaires de la F.P.T.

Date de télétransmission : 15/10/2018 Agent de transmission : AUTOMATE

Acte :

031-283100014-20181008-2018-131-DE-1-1_1.pdf

Annexes :

031-283100014-20181008-2018-131-DE-1-1_2.pdf

Transmis par les services de la plate-forme MAGITEL-CL

12, rue des Petits Ruisseaux, 91370 Verrières Le Buisson +33 1 69 53 68 68 www.telino.com

Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Accusé de Réception

LA PREFECTURE

DEPARTEMENT 031

Identifiant de l'acte : 031-283100014-20181008-2018-131-DE

Date de réception de l'acte par la Préfecture : 15/10/2018

Présents :	3
Représentés :	0
Excusés :	2
QUORUM	3

SERVICE DÉPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS DE LA HAUTE-GARONNE

DÉLIBÉRATION n° 2018/131

DU BUREAU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU SERVICE DÉPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS

SÉANCE DU 8 OCTOBRE 2018

L'an deux mille dix-huit, au jour du huit octobre à onze heures, le Bureau du Conseil d'Administration s'est réuni au Service Départemental d'Incendie et de Secours, sur convocation de sa Présidente, Émilienne POUMIROL en date du 2 octobre 2018.

Etaient présents : POUMIROL Émilienne, BOUCHE Joël, DENOUVION Victor

Etaient excusés : LLORCA Jean-Louis, SIMION Arnaud

OBJET : **RÈGLEMENT TEMPS DE TRAVAIL PERSONNELS EN SERVICE HORS RANG**

VU l'avis favorable à l'unanimité du comité technique du 25 septembre 2018.

Les délibérations n° 2017/157 et n° 2017/164 respectivement relatives à la mise en place des horaires variables et au temps de travail des agents en SHR actent le principe de l'aménagement du temps de travail au sein de la collectivité.

Dans le cadre de ce projet, la société Horoquartz est chargée de l'installation et de la mise en service du logiciel « Etemptation » gestionnaire du décompte de temps de travail, en partenariat avec les groupements GSI et RH.

L'aménagement du temps de travail sera effectif pour l'ensemble des personnels en service hors rang à compter du 1er janvier 2019.

À ce titre, vous trouverez en annexe le règlement relatif au temps de travail des agents en SHR.

ENTENDU le rapport de la Présidente,

15 OCT. 2018

Transmis en Préfecture, affiché et certifié exécutoire le....., identifiant de la délibération
Cette délibération sera publiée dans le prochain recueil des actes administratifs du SDIS Haute-Garonne
La présente décision peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Toulouse, dans un délai de deux mois, à compter de sa date de notification et de publication.

APRÈS en avoir délibéré,
Les membres du Bureau du Conseil d'Administration, **à l'unanimité**,

APPROUVENT le règlement relatif au temps de travail des agents en SHR.

La Présidente du Conseil d'Administration
du Service Départemental d'Incendie et de Secours
de la Haute-Garonne,

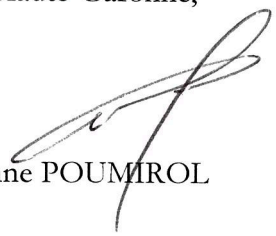

Émilienne POUMIROL

15 OCT. 2018

Transmis en Préfecture, affiché et certifié exécutoire le....., identifiant de la délibération
Cette délibération sera publiée dans le prochain recueil des actes administratifs du SDIS Haute-Garonne
La présente décision peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Toulouse, dans un délai de deux mois, à compter de sa date de notification et de publication.